

Sécurité sociale : les indépendants mieux protégés

PAGES 2 ET 3



ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



Environnement

La nature se refait une santé

Les outils de rénovation et de réhabilitation se multiplient pour "chouchouter" les espaces naturels. Et les volontés d'agir sont vives. Présentation d'initiatives wallonnes.

PAGE 7



Santé

Migraine : la mauvaise réputation

Certaines idées reçues autour de ce mal ont encore la vie dure. Elles accentuent la détresse de ceux qui en souffrent. Mieux comprendre la migraine permet de mieux l'appréhender.

PAGE 6

Culture

Tous au musée !

En attendant l'arrivée, en septembre, d'un PASS donnant accès à différents musées du pays, *En Marche* vous propose deux visites "hors des musées battus".

PAGES 8 ET 9

Édito

Un budget pour les patients

Le gouvernement fédéral planche sur le budget. Certains proposent de nouvelles économies dans les soins de santé. La MC dit "stop" !

PAGE 12

Comme chaque été, en juillet, le gouvernement fédéral prépare le budget de l'année suivante. Et la valse des milliards donne le tournis. Un déficit de 2,4 ou 8 milliards d'euros à combler en un, deux, trois ans...? Les prévisions laissent perplexes. Le chômage diminue, les comptes de la sécurité sociale se portent mieux, et pourtant, certains proposent de nouvelles mesures d'économies, entre autres dans le budget des soins de santé. Pour nous, ça suffit ! On a déjà (trop) donné !

Pour satisfaire la trajectoire budgétaire imposée par l'Europe, la Belgique s'est engagée à réduire progressivement le déficit de ses finances publiques. Le gouvernement fédéral a ainsi décidé d'étaler l'effort sur deux ans (2019-2020). Aujourd'hui, certains entendent à nouveau pratiquer des économies en sécurité sociale et notamment dans les soins de santé. Pour la MC, il s'agit là de mesures inacceptables, quand on voit les efforts fournis dans le secteur des soins de santé depuis 2015.

Des dépenses maîtrisées

Rétroactes. Pour le budget des soins de santé, le gouvernement fédéral s'était engagé à octroyer une norme annuelle de croissance de 1,5% sur l'ensemble de la législature (2014-2019). Finalement, il n'aura accordé que 0,7% en 2016 et 0,5% en 2017. Ainsi, l'an dernier, 900 millions d'euros d'économies ont été imposés. Ces mesures budgétaires ont compressé les dépenses en soins de santé. Pratiquement tous les secteurs, des médecins aux hôpitaux, des kinés aux infirmiers ou aux dentistes, tous se sont pliés à la contrainte. Résultat : des marges ont été délogées pour près de 250 millions d'euros en 2017 (en 2018, elles devraient être de 100 millions d'euros). De quoi répondre à de nouveaux besoins de soins ou couvrir des demandes non rencontrées aujourd'hui ? On aurait pu l'espérer. Mais, il n'en sera rien. L'énorme dépasement du budget des médicaments efface les marges disponibles. Il place même les soins de santé dans une situation de déficit (estimé à 150 millions d'euros pour 2018). La ministre de la santé, Maggie De Block, n'avait-elle pas conclu un pacte avec l'industrie pharmaceutique pour faire respecter le budget ? Qui va combler ce déficit ? Pour nous, il est hors de question que ce soit à nouveau les patients ou les secteurs de soins qui ont fait preuve de modération.

Le pharmaceutique mine aussi le budget 2019

La situation va en s'aggravant. Selon les premières projections budgétaires pour 2019, l'augmentation des dépenses pharmaceutiques s'accroît. Elles entraîneraient in fine un déficit global de plus de 500 millions d'euros en 2019 ! La croissance semble exponentielle, mue essentiellement par l'énorme coût réclamé pour des médicaments dits "innovants". Or, si le budget des médicaments était maîtrisé, les soins de santé seraient pratiquement en équilibre. Des moyens pourraient

même être délogés pour financer de nouveaux soins et besoins ou pour rencontrer des demandes en attente. On pense à la psychomotricité de première ligne, aux soins des hygiénistes dentaires, à une revalorisation de la kiné, au dossier médical informatisé en milieu hospitalier, au transport non-urgent vers les hôpitaux, aux soins des sages-femmes pour le travail et post natal, etc. Depuis 2015, le secteur des soins de santé a absorbé de nombreuses économies et tous les secteurs de soins, sauf les médicaments, ont respecté ces budgets restrictifs. Le diagnostic est clair, les remèdes doivent correspondre au diagnostic.

SELON LES PREMIÈRES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES POUR 2019, L'AUGMENTATION DES DÉPENSES PHARMACEUTIQUES S'ACCROÎT. ELLES ENTRAÎNERAIENT IN FINE UN DÉFICIT GLOBAL DE PLUS DE 500 MILLIONS D'EUROS EN 2019 !

La transparence au service d'un budget efficace

À nos yeux, la transparence fait défaut pour conduire et encadrer correctement le budget des soins de santé. De nombreuses questions se posent. Quelle est la réalité du coût de la recherche et de la production des médicaments innovants ? Sans cette information apparemment marquée par le sceau du secret comment déterminer le juste prix, ne pas dépendre du seul pouvoir de négociation entre une firme et l'autorité publique ? Quelle est la part des suppléments d'honoraires qui sert à couvrir le sous-financement des hôpitaux ? Sans cette information, comment couvrir correctement les dépenses hospitalières et réguler les suppléments d'honoraires ? Quels sont les suppléments payés par les patients lors des consultations ? Sans cette information, comment les Mutualités peuvent-elles contrôler si les médecins conventionnés respectent les tarifs ? Etc. Selon nous, répondre à ces interrogations est essentiel pour que le budget soit utilisé de manière efficace. C'est à la Ministre de la santé et au gouvernement fédéral d'imposer davantage de transparence.

Depuis 2015, les soins de santé sont à la diète. Des efforts importants d'économies ont été réalisés par tous les acteurs de la santé. Un seul secteur, celui des médicaments, fait plonger dans le rouge l'ensemble du budget. Pour combler ce déficit, il serait inadmissible de faire payer les patients ou les secteurs qui ont fait preuve de modération. D'autant qu'aujourd'hui, la transparence dans les prix et dans la conduite du budget des médicaments fait défaut.

Offres d'emploi

L'ASBL LOUIS-MARIE (THY-LE-CHÂTEAU) RECRUTE (H/F) : > un directeur CDI - Temps plein

Le CV et la lettre manuscrite de motivation doivent être envoyés avant le 10 septembre à Monsieur Bruyndonckx Francis, Président de l'ASBL Louis-Marie, rue de l'Institut Louis-Marie, 33 à 5651 Thy-le-Château ou par courriel à l'adresse president@louismarie.be

LA CSC NAMUR-DINANT RECRUTE (H/F) : > un permanent syndical CDI - Temps plein

Les candidatures doivent parvenir le 25 juillet 2018 au plus tard accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à : Madame Isabelle Meerhaeghe, Secrétaire Fédérale, CSC Namur-Dinant, Chaussée de Louvain, 510 à 5004 BOUGE. Plus de détails : https://csc-namur-dinant.csc-en-ligne.be

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDE ASBL RECHERCHE (H/F) :

> des Technologues de laboratoire (bactériologie, chimie, hématologie, toxico) > des Techniciennes de surface

Postulez en ligne sur le site : www.chwapi.be rubrique Emplois & Stages

AIDE ET SOINS À DOMICILE MONS-BORINAGE RECHERCHE (H/F) :

> un infirmier-chef CDD (pouvant amener à un CDI) - Temps plein

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 10 août 2018 à Monsieur Patrick Vanneste, Chaussée de Renaix, 192 à 7500 Tournai ou par courriel : patrick.vanneste@fasd.be

Offres de service

BRUXELLES...HOUSING FIRST SMES-B RECHERCHE (H/F) : > des bénévoles

pouvant assurer une aide manuelle pour des logements à destination des plus démunis. Une expérience en peinture, plomberie, électricité, menuiserie est la bienvenue. Plus de détails : 0485/089.649

LE SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL BELGIQUE RECHERCHE (H/F) :

> Un volontaire belge pour participer à un projet d'animation socio-culturelle (soutien aux personnes en situation de handicap). Le projet se déroulera à Palermo en Italie du 7 novembre 2018 au 1^{er} septembre 2019. La totalité des frais sont pris en charge par le dispositif Erasmus+ de la Commission Européenne. Plus de détails : 02/888.6713 € erasmus@servicevolontaire.org € www.servicevolontaire.org

L'ASBL RICOCHET (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE PARRAINAGE CIVIQUE) RECHERCHE (H/F) :

> des bénévoles pour des activités de loisirs

Plus de détails : 02/779.59.39 ou info@ricochetasbl.be

LE FONDS ONCO-RADIOTHÉRAPIE DE LA FPE SAINTÉ ÉLISABETH À NAMUR RECHERCHE (H/F) :

> des bénévoles pour l'accompagnement de patients isolés et atteints du cancer vers leur lieu de traitement (véhicule indispensable). Régions : Namur, Fosse-la-Ville, Perwez, Hannut

Plus de détails au 0471/49 00 80 ou fondsemilealamon@gmail.com

ça se passe

// Séjours à Spa Nivezé

Spa Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipée pour les personnes à mobilité réduite, propose :

Ses séjours Promo Rentrée

Du 31/08 au 07/09 : 7 nuitées en pension complète pour 350 EUR, membres MC. Du 07/09 au 14/09 : 7 nuitées en pension complète pour 350 EUR, membres MC.

Son séjour wellness

Du 14 au 21 septembre : 7 nuitées en pension complète + nombreuses animations sportives et de bien-être pour seniors (70+) + entrée aux thermes, pour 495 EUR, membres MC. Lieu : Domaine de Nivezé, Route du Tonnelet 76 à 4900 Spa.

>> Plus d'infos : 087/79.03.13 € 087/79.00.00 € promo@niveze.be € www.niveze.be € www.facebook.com/domaineindeniveze

// Média Animation

Espace Publique Numérique de Média Animation organise d'août à novembre deux modules d'animations centrés sur l'appropriation critique des nouvelles technologies. Le 1^{er} module (cinq journées) concerne les bases et enjeux du numérique : internet et cloud, la culture web... Le 2^e module (trois journées) sensibilisera aux réseaux sociaux. Gratuit. Lieu : EPN Média Animation, Rue du Houmier 84 à 4140 Florzé (Sprimont). Infos : i.dousoua@media-animation.be € 04/344.48.81 (lundi, mardi, vendredi) € www.media-animation.be

// Fête de la moisson

L'Écomusée du Pays des Collines organise du 3 au 5 août trois journées de festivités. Le programme fait revivre la ruralité, l'artisanat contemporain et ancien et le travail agricole d'autrefois. Le dimanche 5 août, moisson et travaux des champs avec chevaux et anciens tracteurs, partage d'anciens métiers, visite de la chicorée et de la fabrique à tabac,.... Infos : 068/64.51.55 € www.ecomusee.eu € info@ecomusee.eu

// Alzheimer et musique

Le mercredi 19 septembre, de 20 à 22h, la ligue Alzheimer ASBL organise une conférence intitulée : "Maladie d'Alzheimer et les apports de la musique". Avec Florence Vanhulst, musicothérapeute. Gratuit. Lieu : Hôtel communal d'Etterbeek, avenue d'Auderghem, 113 à 1040 Etterbeek. Infos : 04/229.58.10

// Migrations et conflits : de la RD Congo à la Belgique

Le mardi 28 août, de 9 à 16h30, la Commission Justice&Paix organise une formation intitulée : "Migrations et conflits : de la RD Congo à la Belgique". Pourquoi migre-t-on ? Où vont ces personnes qui quittent leur village, leur maison ? Quelles sont leurs routes ? Ces questions seront le point de départ d'une formation de Caritas International et Justice & Paix visant à se saisir de la complexité du phénomène migratoire pour mieux visualiser et comprendre une réalité qui fait partie de l'Histoire et nous interpelle au quotidien. Prix : 12 EUR. Lieu : Caritas International, rue de la Charité 43 à 1210 Bruxelles. Infos : agathe.smyth@justicepaix.be ou 02/896.95.16 | http://justicepaix.be

// Apprivoiser nos deuils

Le CIFRA (Centre de Formation Religieuse pour Adultes) organise de septembre à avril un cycle de six conférences sur le thème "Apprivoiser nos deuils". Les soirées seront animées par Jean-Michel Longneaux, philosophe et professeur à l'Université de Namur. Le 19 septembre : De quoi fait-on le deuil ? Le 10 octobre : Quelle place pour les émotions ? Le 7 novembre : Un deuil ne se vit jamais seul. Le 20 février : Ce que révèle le deuil : notre finitude. Le 20 mars 2019 : Ce que révèle le deuil : notre solitude. Le 10 avril : Ce que révèle le deuil : l'incertitude de l'existence. Prix : 8 EUR € 25 EUR pour les six conférences (pour les membres des groupes associés). Réservation obligatoire. Lieu : Église St Georges de Leffe à 5000 Dinant. Infos : 0477/31.12.51 € yvan.tasiaux@skynet.be € www.doynededinant.com